

AGIR Maskinongé: un Mois de l'eau occupé

Le 2 août 2021 – Modifié à 8 h 33 min le 2 août 2021



Par L'Écho de Maskinongé



Delphine Deléglise, directrice générale d'AGIR Maskinongé. (Photo : courtoisie)

ENVIRONNEMENT. L'édition 2021 du Mois de l'eau s'est concentrée sur la diversité des milieux aquatiques et l'impact du ruissellement sur des cours d'eau et des lacs.

Au cours du mois de juin, l'Association de la gestion intégrée de la rivière de Maskinongé (AGIR Maskinongé) a réalisé plusieurs activités ayant comme objectifs de sensibiliser les citoyen(ne)s à la notion de bassin versant, à l'importance de l'eau dans le paysage et de les aider à passer à l'action pour préserver l'eau et minimiser l'impact du ruissellement à la maison.

Cette année, en collaboration avec le Gouvernement du Québec, la MRC de d'Autray et Hydro-Québec, AGIR Maskinongé a offert aux résidents du bassin versant de la rivière Maskinongé un rabais de plus de 50% sur les barils récupérateurs d'eau de pluie FreeGarden™ Rain et un rabais de 80% sur les trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense®.

Au total, 50 barils récupérateurs d'eau de pluie ont été installés en milieu résidentiel. Ceci représente une économie d'au moins 300 000 litres d'eau potable dans le bassin versant de la rivière Maskinongé cet été.

Le baril récupérateur d'eau de pluie, un outil concret pour préserver l'eau, permet d'arroser son jardin sans puiser l'eau de son puits ou de l'aqueduc municipal et de réduire la quantité d'eau qui ruisselle vers l'égout pluvial. Fabriqué au Canada avec un maximum de matériaux recyclés, les barils ont une capacité de 208 litres et ne nécessitent pas de connexion directe à la gouttière, ce qui permet une plus grande souplesse d'utilisation.

Pour leur part, les produits économiseurs d'eau et d'énergie consomment jusqu'à 40% moins d'eau que des produits conventionnels. L'économie d'eau diminue la consommation d'eau, permet une réduction annuelle de la facture d'électricité pouvant atteindre 100 \$ et diminue la charge sur les stations d'épuration. Quelques 50 trousse, d'une valeur 35,05 \$ étaient disponibles à un coût de 6,00\$ (taxes en sus) par trousse. Facile d'installation et d'utilisation, la trousse contient : une pomme de douche téléphone à débit réduit, un aérateur de robinet de salle de bain, un aérateur de robinet de cuisine, un sablier de douche durée 5 min et un ruban de téflon pour assurer l'étanchéité lors de l'installation.



Concours photo Lentille d'eau

Depuis 2019, AGIR Maskinongé organise annuellement le concours de photo Lentille d'eau et invite les citoyens à y participer sur des thèmes variés visant à mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté autour du bassin versant de la rivière Maskinongé. Cette année, la thématique est L'eau en mouvement. En juin, les résidents du bassin versant ont été invités à partager leurs meilleurs clichés. Ce sont 51 images qui ont été soumises pour le concours.

Au mois de juillet et août, une exposition de photos présélectionnées par le jury aura lieu en ligne et au Centre sportif et culturel de Brandon. Les visiteurs pourront voter pour la photo de leur choix afin d'attribuer le Prix du Grand Public. Deux autres prix seront attribués par le jury : le prix Jeunesse et le Prix du Jury. Divers prix sont à gagner. Le dévoilement des gagnants du concours photo aura lieu en août.

Pour les détails du concours, visitez la page du concours sur le site web d'[AGIR Maskinongé](#).

Circuit découverte

Par ailleurs, à l'occasion du Mois de l'eau, en collaboration avec le Gouvernement du Québec et la MRC de d'Autray, AGIR Maskinongé a créé un Circuit des lacs et rivières du bassin versant de la rivière Maskinongé. Ce circuit permettra à la population de découvrir la diversité des milieux aquatiques du bassin versant à travers différents sites accessibles au public. Pour les adeptes du géocaching, des géocaches seront à découvrir prochainement sur chacun des huit sites.

Pour découvrir le circuit, naviguez sur la carte interactive en ligne : <https://www.agirmaskinonge.com/circuit>

Ces initiatives sont prévues dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

